

Agents de sécurité en Île-de-France : des besoins de recrutement à l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques

Insee Analyses Île-de-France • n° 171 • Juillet 2023



En Île-de-France, 61 500 personnes exercent en 2019 la profession d'agent civil de sécurité et de surveillance. Le métier d'agent de sécurité concentre une population essentiellement masculine (87 %) mais aussi plus âgée et moins diplômée que l'ensemble des actifs en emploi. En raison des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, dont une grande partie des épreuves se tiendront dans la région, les recrutements d'agents de sécurité seront importants. Les personnes recherchant un emploi dans ce métier ont des caractéristiques socio-démographiques proches de celles de la population en emploi. Cependant, leur nombre diminue depuis 2020 alors que le volume des offres d'emploi progresse nettement.

Les grands événements culturels, sportifs ou politiques nécessitent la mise en place de dispositifs de sécurité adaptés et donc la présence d'un grand nombre d'**agents de sécurité**. Or, dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024 qui se tiendront du 26 juillet au 8 septembre 2024, de nombreuses épreuves se dérouleront en Île-de-France. Ainsi, selon le comité d'organisation des JOP 2024, environ 15 000 agents de sécurité devraient être recrutés ► **encadré 1**.

80 000 personnes travaillent dans le domaine de la sécurité

En 2019, en Île-de-France, 80 000 personnes travaillent dans le domaine de la sécurité privée. Parmi elles, 61 500 personnes exercent la profession d'agent civil de sécurité et de surveillance (agent de surveillance, vigile, surveillant de magasin...), principalement dans le secteur d'activité « enquêtes et sécurité » (56 %) ou dans celui de l'administration publique (9 %) ► **figure 1**.

► Encadré 1 - Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 : un événement d'ampleur avec des enjeux sur la sécurité

Les Jeux Olympiques et Paralympiques organisés à Paris du 26 juillet au 8 septembre 2024 constituent le plus grand événement sportif jamais organisé en Île-de-France : près de 15 millions de spectateurs sont attendus sur les différents sites de la région pour assister aux épreuves. Pour accueillir le public et assurer le bon déroulement des épreuves sportives, plusieurs milliers d'agents de sécurité privée seront mobilisés. À cette occasion, Pôle emploi a lancé une vaste campagne visant à former 20 000 demandeurs d'emploi à la sécurité afin de répondre aux besoins de recrutement des entreprises en prévision de l'événement.

► 1. Nombre d'actifs exerçant un emploi dans le domaine de la sécurité privée en 2019, en Île-de-France

52 800 salariés employés dans le secteur d'activité « Enquêtes et sécurité »

18 200 salariés employés dans le secteur d'activité « Enquêtes et sécurité » sans être agents civils de sécurité et de surveillance

34 600 agents civils de sécurité et de surveillance employés dans le secteur d'activité « Enquêtes et sécurité »

26 900 agents civils de sécurité et de surveillance employés dans d'autres secteurs

61 500 agents civils de sécurité et de surveillance

Approche sectorielle :
division 80 de la NAF
Approche métiers : PCS 534a

Lecture : en 2019, 34 600 actifs exercent en Île-de-France le métier d'agent civil de sécurité et de surveillance dans le secteur « enquêtes et sécurité ».

Champ : actifs occupant un emploi en Île-de-France.

Source : Insee, recensement de la population 2019, exploitations complémentaires.

En partenariat avec :

En outre, 18 200 personnes travaillent dans le secteur d'activité « enquêtes et sécurité » sans pour autant être agents de sécurité. Ces personnes ne sont pas incluses dans le champ de l'étude.

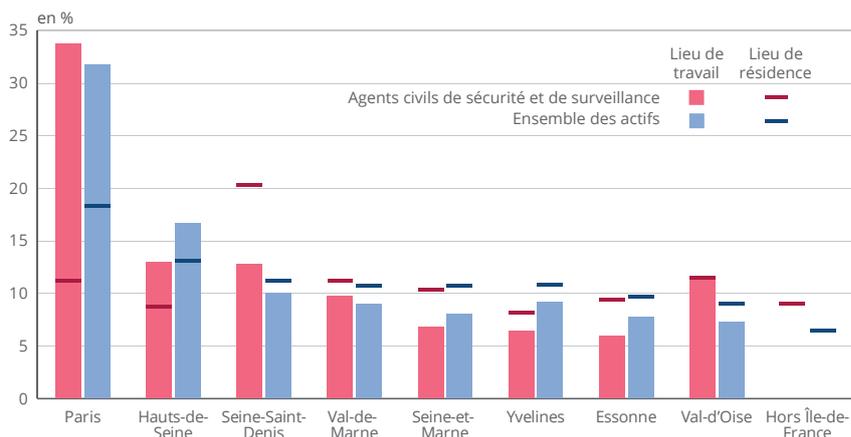
Entre 1999 et 2013, les effectifs d'agents de sécurité ont augmenté moins vite (+8,1 %) que l'ensemble des actifs (+12,8 %). Entre 2008 et 2013, ils ont même diminué légèrement (-0,9 %). Depuis 2013 et jusqu'en 2019, ces effectifs ont fortement augmenté, plus encore en Île-de-France (+17 %) qu'à l'échelle nationale (+15 %). Ces hausses sont à mettre en regard avec le nombre total d'emplois, qui progresse également sur la même période mais moins rapidement (respectivement +1,9 % et +1,3 % en France entière).

Un agent de sécurité sur trois exerce à Paris tandis qu'un sur cinq vit en Seine-Saint-Denis

En Île-de-France, un agent de la sécurité sur trois travaille à Paris et un sur dix habite ► **figure 2**. De même, dans les Hauts-de-Seine, les agents de sécurité sont plus nombreux à y travailler qu'à y vivre. Dans tous les autres départements, c'est la situation inverse qui s'observe.

Dans le Val-d'Oise et en Seine-Saint-Denis, le nombre d'emplois d'agents de sécurité est proportionnellement plus élevé que la moyenne régionale : ils représentent respectivement 11 % et 13 % de l'ensemble des agents de sécurité exerçant dans la région contre 7 % et 10 % de l'ensemble des actifs occupés. Cette surreprésentation peut s'expliquer par l'implantation aux frontières de ces deux départements de l'aéroport international de Roissy où les besoins de sécurité sont importants.

► 2. Répartition des agents civils de sécurité et de surveillance et de l'ensemble des actifs exerçant en Île-de-France selon leurs lieux de travail et de résidence en 2019



Lecture : 33,8 % des agents civils de sécurité et de surveillance travaillant en Île-de-France exercent à Paris et 11,2 % y habitent.

Champ : agents civils de sécurité et de surveillance et actifs travaillant en Île-de-France.
Source : Insee, recensement de la population 2019, exploitations complémentaires.

Sur dix agents de sécurité exerçant en Île-de-France, neuf habitent également dans la région, dont deux en Seine-Saint-Denis. En dehors de la région, l'Oise est le premier département de résidence.

Les agents de sécurité exerçant à Paris et en petite couronne ont des temps de trajet domicile-travail globalement plus courts que l'ensemble des agents de sécurité qui travaillent en Île-de-France. Ainsi, la moitié des agents travaillant dans les Hauts-de-Seine ou le Val-de-Marne mettent moins de 27 minutes par la route pour rejoindre leur lieu de domicile, contre 29 minutes pour l'ensemble de l'Île-de-France. Pour ceux travaillant en Seine-Saint-Denis, cette durée médiane est encore plus faible (23 minutes), ce qui s'explique notamment par le nombre important d'agents résidant

dans ce département. En revanche, les temps de trajet sont plus longs pour les agents exerçant en grande couronne, notamment dans les Yvelines (temps de trajet médian de 41 minutes). Les agents de sécurité utilisent, pour la moitié d'entre eux, les transports en commun pour aller travailler, une proportion plus élevée que pour l'ensemble des actifs travaillant dans la région (44 %).

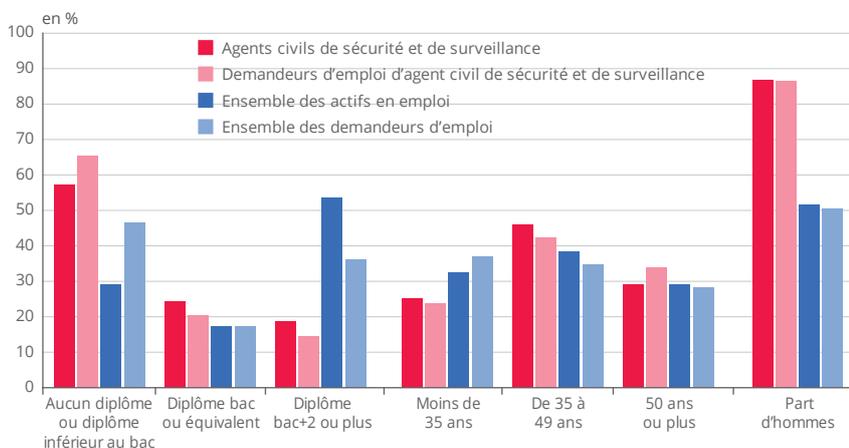
Malgré beaucoup de CDI, un turnover important et des salaires peu élevés

Les agents de sécurité salariés sont davantage employés en contrat à durée indéterminée (CDI) que l'ensemble des actifs travaillant dans la région (92 % contre 81 %). Cependant, le **turnover** est important. En effet, la moitié des agents de sécurité en CDI sont en contrat depuis moins de 3,2 ans, contre 4,2 ans pour l'ensemble des salariés en CDI.

Par ailleurs, les agents de sécurité sont davantage employés par des **entreprises** de taille intermédiaire (ETI) que l'ensemble des salariés (38 % contre 25 %), en particulier pour les agents relevant du secteur « enquêtes et sécurité », qui regroupe la majorité des agents de sécurité. En effet, les agents de sécurité relevant d'autres secteurs sont plus souvent employés par des grandes entreprises (53 %) que l'ensemble des agents de sécurité (32 %) ou des salariés (34 %).

Les agents de sécurité sont globalement moins bien rémunérés que l'ensemble des salariés qui travaillent en Île-de-France : ils gagnent 1 512 euros de salaire mensuel net médian en équivalent temps plein contre 2 205 euros pour l'ensemble des salariés. Ils perçoivent une rémunération équivalente

► 3. Répartition des agents civils de sécurité et de surveillance et des actifs en emploi ou en demande d'emploi selon le sexe, l'âge et le niveau de diplôme, en Île-de-France



Lecture : en Île-de-France, 25,1 % des agents civils de sécurité et de surveillance et 23,8 % des personnes recherchant un emploi dans ce métier ont moins de 35 ans.

Champ : actifs travaillant en Île-de-France et demandeurs d'un emploi localisé en Île-de-France.

Sources : Insee, recensement de la population 2019 ; Pôle emploi, demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories A, B ou C 2022.

à celle de leurs homologues de province, alors que, sur l'ensemble des salariés, les salaires sont plus élevés en Île-de-France.

Par ailleurs, comme pour l'ensemble des salariés, l'ancienneté des agents de sécurité et le salaire augmentent avec la catégorie d'entreprise : dans les PME, la moitié des agents de sécurité ont un contrat de moins de 2,1 ans et gagnent moins de 1 460 euros, contre respectivement 4 ans et 1 610 euros pour la moitié des agents dans les grandes entreprises.

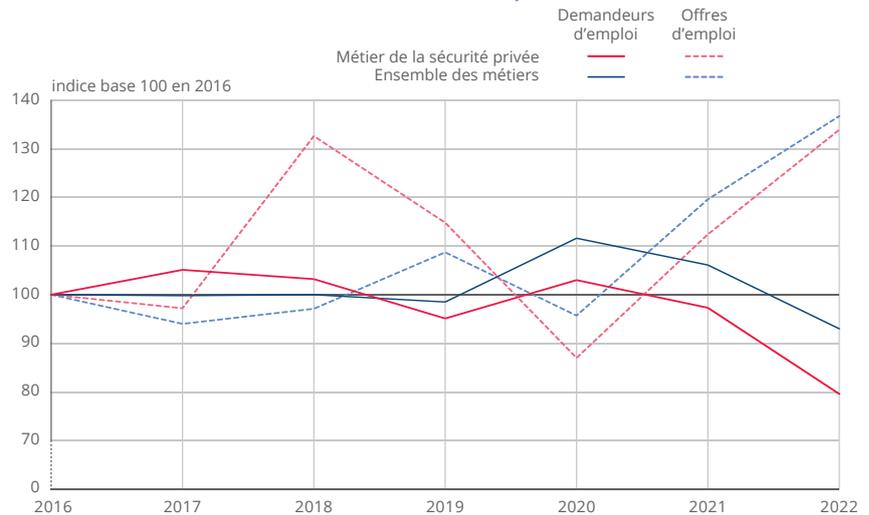
Parmi les agents de sécurité, beaucoup d'immigrés et peu de femmes

En Île-de-France, près d'un agent de sécurité sur deux (46 %) est immigré, c'est-à-dire né étranger à l'étranger. En comparaison, parmi l'ensemble des actifs franciliens en emploi, cette part est de 22 %. Les agents de sécurité immigrés sont, dans leur grande majorité, originaires d'Afrique : 36 % viennent du Maghreb et 46 % d'Afrique subsaharienne. Parmi l'ensemble des actifs occupés, les origines européennes ou asiatiques des immigrés sont plus fréquentes.

En Île-de-France, comme dans l'ensemble du pays, parmi les agents de sécurité, les femmes sont très minoritaires (entre 13 et 14 % des effectifs) ► **figure 3**. De plus, cette part est relativement stable sur vingt ans. Cette faible proportion peut constituer un enjeu important car les palpations de sécurité doivent être faites par des personnes du même sexe.

Par ailleurs, seulement un agent de sécurité sur quatre a moins de 35 ans contre un sur trois parmi l'ensemble des actifs en emploi. Ainsi, un agent de sécurité est âgé

► 4. Évolution des offres et demandes d'emploi dans le métier d'agent de sécurité et dans l'ensemble des métiers, en Île-de-France



Lecture : entre 2016 et 2022, le nombre de demandeurs d'emploi dans le métier de la sécurité privée a baissé de 20,4 % alors que les offres d'emploi correspondantes ont augmenté de 33,9 %.

Champ : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A et offres d'emploi diffusées à Pôle emploi. *Source : Pôle emploi - STMT, données brutes.*

en moyenne de 42,8 ans en 2019. Cet âge moyen est en progression : vingt ans plus tôt, il était de 36,1 ans.

Les agents de sécurité sont également relativement peu diplômés : en Île-de-France, 21 % d'entre eux ne possèdent aucun diplôme, contre seulement 10 % pour l'ensemble des actifs occupés. Néanmoins, depuis vingt ans, leur niveau de diplôme progresse : la proportion de bacheliers est passée de 23 % en 1999 à 42 % en 2019. Cependant, le niveau moyen de diplôme reste plus faible que pour l'ensemble des actifs franciliens ou qu'au niveau national.

Le profil des agents de sécurité en emploi est proche de celui des demandeurs d'emploi qui souhaitent exercer ce métier.

Neuf demandeurs d'emploi sur dix sont des hommes

En 2022, 15 020 **demandeurs d'emploi** inscrits en catégories A, B ou C recherchent un emploi dans le domaine de la sécurité privée en Île-de-France. Majoritairement des hommes (86 %), ces demandeurs d'emploi sont âgés en moyenne de 43 ans contre 40 ans pour l'ensemble des demandeurs d'emploi, alors qu'en 2013 ils avaient le même âge (38 ans).

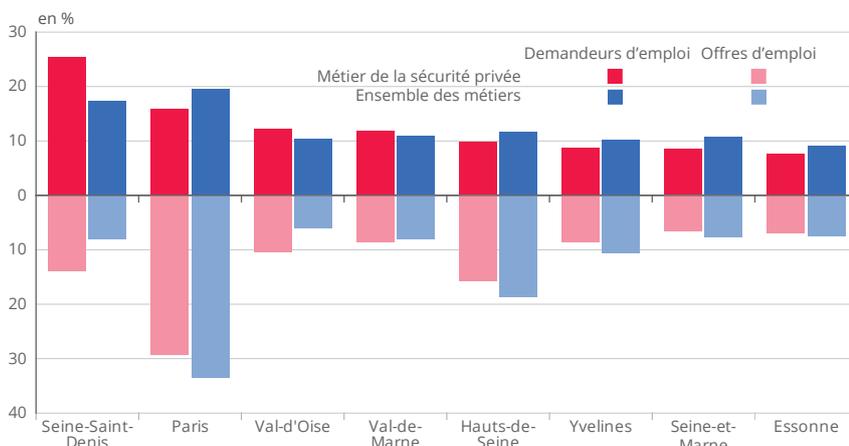
Ces demandeurs sont également moins diplômés : seuls 14 % ont un diplôme de niveau bac+2 ou supérieur (contre 36 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi), 20 % ont un baccalauréat, et 65 % n'ont aucun diplôme ou ont un diplôme inférieur au baccalauréat (contre 47 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi).

Les **offres d'emploi** confiées à Pôle emploi dans le domaine de la sécurité privée se démarquent de celles des autres métiers. Ainsi, 75 % d'entre elles portent sur des postes d'employé qualifié, contre 41 % pour l'ensemble des offres. À l'opposé, les profils de cadres, techniciens et agents de maîtrise ne concernent que 5 % des offres déposées dans la sécurité privée, contre 30 % parmi l'ensemble des offres.

Forte baisse de la demande d'emploi et hausse importante des offres

Entre 2021 et 2022, le nombre total de demandeurs d'emploi en Île-de-France diminue nettement dans la sécurité privée : -12,8 % pour les catégories A, B et C, et plus particulièrement -18,2 % pour la seule catégorie A. Ces baisses sont moins prononcées pour les demandeurs d'emploi tous métiers confondus (respectivement

► 5. Répartition, dans le métier de la sécurité privée et dans l'ensemble des métiers, des demandes et des offres d'emploi par département francilien



Lecture : 25,3 % des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B ou C et recherchant un emploi dans le domaine de la sécurité privée résident en Seine-Saint-Denis alors que 13,9 % des offres d'emploi sont localisées dans ce département.

Champ : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A, B ou C et offres d'emploi diffusées par Pôle emploi en 2022.

Source : Pôle emploi - STMT, données brutes.

-6,7 % et -12,4 %) ► **figure 4**. Cette tendance s'observe aussi dans l'ensemble du pays dans la sécurité privée (-11,2 % et -17,4 %).

Le nombre de demandeurs d'emploi dans la sécurité privée diminue quel que soit leur niveau de diplôme ou le département de recherche. Seules les personnes n'ayant aucune formation scolaire sont nettement plus nombreuses en 2022 par rapport à 2021 (+24,1 %).

En 2022, 16 539 offres d'emploi dans le domaine de la sécurité privée ont été diffusées, soit une hausse de 19,1 % par rapport à 2021, supérieure à celle observée sur l'ensemble des métiers (+14,3 %) et à celle mesurée au niveau national (+16,3 %). Les offres d'emploi augmentent dans tous les départements à l'exception de l'Essonne (-5,5 %). C'est dans le Val-d'Oise que la hausse est la plus importante (+84,6 %).

Une forte demande d'emploi en Seine-Saint-Denis et à Paris

Deux départements concentrent plus de 40 % des demandeurs d'emploi inscrits dans les métiers de la sécurité : d'une part, la Seine-Saint-Denis où résident 25 % des demandeurs d'emploi de toute la région (contre 17 % pour l'ensemble des métiers), et d'autre part, Paris avec 16 %.

Du côté des offres d'emploi, la géographie est un peu différente : les deux premiers départements sont Paris et les Hauts-de-Seine qui regroupent près de 45 % des offres, un chiffre comparable à l'ensemble des métiers (50 %) ► **figure 5**. La Seine-Saint-Denis se démarque cependant par son poids dans les offres d'emploi de la sécurité privée, deux fois plus important que son poids dans l'ensemble des offres d'emploi de la région.

Plus de 13 000 intentions d'embauche dans les métiers de la sécurité en 2023

Les entreprises de la région projettent de recruter 13 520 agents de sécurité en 2023, soit une hausse de 5,6 % sur un an et de 38,3 % sur 5 ans ► **encadré 2**. L'Île-de-France représente ainsi un tiers des recrutements prévus au niveau national pour la sécurité privée, contre 17,3 % pour l'ensemble des métiers.

Les entreprises de Seine-Saint-Denis concentrent un quart des projets de recrutement, suivies par celles de Paris avec 20 % des intentions d'embauche. Parmi l'ensemble des projets de recrutement en Île-de-France, 18 % relèvent de besoins

saisonniers, une proportion supérieure à celle mesurée pour l'ensemble des métiers de la région (11 %). Près des deux tiers de ces projets de recrutement sont jugés difficiles par les entreprises. Cette proportion est nettement plus élevée qu'auparavant : 23,3 % en 2021 et 43,9 % en 2022.

Les difficultés de recrutement observées sont à relier au contexte de baisse de la demande d'emploi et plus globalement de la main-d'œuvre disponible. Cependant, les conditions de travail particulières pour ces métiers apparaissent aussi comme un autre facteur d'explication. ●

Jean-Philippe Martin, Karl Pancarte (Insee), Rachid Betraoui, Moustapha Diallo (Pôle emploi Île-de-France)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Encadré 2 - L'enquête « Besoin en main-d'œuvre »

Chaque année, les directions régionales de Pôle emploi adressent un questionnaire aux entreprises afin de connaître leurs besoins en recrutement par secteur d'activité et par bassin d'emploi.

Cette enquête, réalisée avec l'ensemble des directions régionales de Pôle emploi et le concours du CRÉDOC, est avant tout un outil d'aide à la décision pour Pôle emploi qui peut ainsi mieux connaître les intentions des établissements en matière de recrutement et adapter l'effort de financement pour les formations des métiers en tension.

En Île-de-France, 351 405 établissements ont ainsi été interrogés par voie postale, web ou téléphonique, sur leurs intentions d'embauche en 2023. Au total, 69 250 réponses ont été collectées et exploitées.

► Sources

Les données de l'étude sont issues essentiellement des sources suivantes :

- le **recensement de la population** 2019 de l'Insee, afin de dénombrer et de décrire les caractéristiques socio-démographiques de la population en emploi ;
- la **base Tous salariés** 2020 de l'Insee de la déclaration sociale nominative dans laquelle le poste principal a été retenu pour décrire les conditions de travail (salaire, ancienneté du contrat...) ;
- les **statistiques du marché du travail** 2022 de Pôle emploi : offres diffusées et demandes d'emploi (catégories A, B et C) ;
- l'**enquête Besoin en main-d'œuvre** 2023.

► Définitions

Le métier d'**agent de sécurité** (et autres professions assimilées telles que agent de surveillance, gardien d'usine, de nuit, de parking, vigile, maître-chien...) est dans cette étude repéré par la profession détaillée 534a - **Agents civils de sécurité et de surveillance** selon la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS 2003) dans le recensement et la base Tous salariés pour la population en emploi.

La nomenclature ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois) est un référentiel utilisé par Pôle emploi pour identifier les métiers dans les demandes d'emploi et les rapprocher des offres. Dans les exploitations de cette étude, ce métier est repéré par le code ROME K2502 - Management de sécurité privée et K2503 - Sécurité et surveillance privées.

Quatre catégories d'**entreprises** sont définies dans le décret d'application de la loi de modernisation de l'économie (décret n° 2008-1354) pour les besoins de l'analyse statistique et économique : les petites et moyennes entreprises (PME) dont les microentreprises ; les entreprises de taille intermédiaire (ETI) ; les grandes entreprises. Les entreprises sont classées dans ces catégories en fonction de trois critères : l'effectif salarié, le chiffre d'affaires et le total de bilan.

Les **demandeurs d'emploi** en fin de mois retenus dans cette étude sont ceux inscrits à Pôle emploi dans les catégories A, B, et C. Il s'agit des demandeurs tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, actuellement sans emploi (catégorie A) ou ayant exercé une activité réduite (catégories B et C).

Les **offres d'emploi** diffusées par Pôle emploi proviennent de deux sources :

- les offres déposées directement à Pôle emploi par les employeurs ;
- les offres transmises à Pôle emploi par des sites partenaires pour rediffusion.

► Pour en savoir plus

- **Pôle emploi Île-de-France**, « Enquête Besoins en main-d'œuvre : 524 500 projets de recrutement en 2023 », *Éclairages et Synthèses*, avril 2023.
- **Gallot P.**, « La sécurité privée modérément affectée par la crise, des taux de marge toujours faibles », *Insee Focus* n° 253, octobre 2021.
- **Chuvin G., Mousset I.**, « Besoins en emploi des métiers de la sécurité privée », *Défi métiers*, octobre 2020.
- **Gicquiaux C., Marot G.**, « 13 200 salariés dans le secteur de la sécurité privée », *Insee Flash Hauts-de-France* n° 67, avril 2019.

Insee Île-de-France
1 rue Stephenson
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex

Directrice de la publication :
Isabelle Kabla-Langlois

Rédactrices en chef :
Marie-Odile Liagre
et Brigitte Rigot

Maquette :
Frédéric Luczak
et Nicolas Renaud

@Inseeidf
www.insee.fr

ISSN 2416-8149
© Insee 2023

Reproduction partielle autorisée sous réserve de la mention de la source et de l'auteur

